

26.03.2013 – 13:28 Uhr

## **Un cadeau empoisonné : un second tube est inutile, sape le transfert des marchandises de la route au rail et coûte davantage que toute autre solution d'assainissement**

*Altdorf (ots) -*

Dans sa réponse à la consultation sur la proposition du Conseil fédéral d'assainir le tunnel routier du Gothard, l'Initiative des Alpes refuse fermement la construction d'un second tube. L'extension de cet axe de transit résulterait en davantage de camions, de bruit et de pollution atmosphérique. En outre, le transfert des marchandises au rail s'en ressentirait fortement. Un second tube - sous quelque forme que ce soit - contrevient à la Constitution fédérale et nuit à l'espace alpin.

L'Initiative des Alpes ne peut pas souscrire à la modification proposée de la loi sur le transit routier dans la région alpine (LTRA). Elle propose en lieu et place de répartir les travaux d'assainissement sur quelques hivers et d'absorber le trafic routier par le rail (train navettes-autos ainsi que chaussée roulante pour les camions). Cela permettrait de transporter les camions transitant par les Alpes d'une frontière à l'autre par le rail. Les autres camions traversant les Alpes pourraient emprunter une chaussée roulante courte en passant par le nouveau tunnel de base. Les capacités ferroviaires nécessaires sont à disposition.

Cette solution coûterait à long terme près de 3 milliards de francs de moins que la construction d'un second tube, ce qui améliore d'autant les chances de réalisation d'autres projets, en particulier dans les petites et grandes agglomérations de notre pays. Elle offrirait en outre l'avantage de faire progresser le transfert des marchandises de la route au rail, tel que l'exigent la Constitution et la loi. Le Tessin ne serait jamais coupé du reste de la Suisse. Il n'y a plus lieu de craindre du trafic de déviation, puisque les capacités de la chaussée roulante et des trains navettes-autos sont suffisantes et que les itinéraires déviés seraient plus longs. Fabio Pedrina, président de l'Initiative des Alpes, estime : « La stratégie à adopter est la suivante : assainissement sans second tube et en même temps un transfert efficace du fret sur le rail. Si nous construisons de nouvelles routes dans les Alpes, nous n'arriverons jamais à transférer les marchandises des camions au rail. »

Un second tube saperait la volonté populaire et la Constitution. Cette dernière interdit en effet l'extension des axes de transit à travers les Alpes. La constitutionnalité d'un second tube n'est pas fonction de la promesse du Conseil fédéral de n'utiliser les deux tubes qu'à moitié, mais des capacités techniques et constructives de deux tubes routiers. Petit rappel : le Conseiller fédéral Hans Hürlimann avait promis lors de l'inauguration du tunnel routier du Gothard en 1980 que ce dernier ne deviendrait pas un corridor pour les poids lourds. Or, aujourd'hui, un million de camions le traverse bon an, mal an !

La réponse à la mise en consultation: [www.initiative-des-alpes.ch](http://www.initiative-des-alpes.ch)

Contact:

Alf Arnold, directeur de l'Initiative des Alpes, 079 711 57 13

Fabio Pedrina, président de l'Initiative des Alpes, 079 249 29 42

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002430/100735303> abgerufen werden.